


Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

3 crédits	45.0 h	Q2
-----------	--------	----

Enseignants	Caucheteux Philippe ;Houdé Joelle ;Van de Kerchove Pascale ;Vandenbroucke David ;Willaume Gregoire ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Bruxelles
Préalables	Connaissance de la théorie de la restauration. Maîtrise des projections orthogonales, Capacité de s'exprimer par croquis.
Thèmes abordés	L'unité d'enseignement est constituée de deux modules : Module 1 : Expression et représentation: analyse/expression d'un contexte historique et patrimonial simple, communication d'une démarche de projet (15H encadrées + jury final) Module 2 : Conception : travail de composition dans un contexte historique et patrimonial simple (30H encadrées + jury final) La question posée aux étudiants est transversale à ces deux modules.
Acquis d'apprentissage	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender et reconnaître le patrimoine architectural dans sa complexité et ses potentialités. • Mettre en perspective la déontologie actuelle en regard des processus qui ont mené à son élaboration au cours des siècles précédents. • Analyser les constituants morphologiques et typologiques des architectures historiques. Rechercher, analyser et comprendre des références d'intégration architecturale dans un cadre bâti et argumenter une posture particulière sur base d'une analyse critique. • Concevoir et développer un projet architectural simple, contemporain et en parfaite harmonie avec le monument, du point de vue spatial, volumétrique, structurel et fonctionnel. • Argumenter les choix constructifs ainsi que les techniques d'intervention sur le patrimoine. • Analyser, évaluer et identifier les options appropriées à un projet de restauration, relier cette analyse à la philosophie d'intervention envisagée afin de pouvoir l'argumenter . <p>1 Contribution aux AA référentiel des compétences :</p> <p>Concevoir un projet d'architecture : Face à une question d'ordre architectural, discerner, analyser et intégrer certains éléments constitutifs d'une réalité en devenir. De là, produire des hypothèses à partir desquelles le choix d'une mise en forme cohérente redéfinit les lieux."</p> <p>Exprimer une démarche architecturale : Utiliser les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, déceler, concevoir, donner à voir une réalité, un concept, un projet.</p> <p>Concrétiser une dimension technique : Connaître et reformuler des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable.</p> <p>----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. L'activité fait l'objet d'une :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation intermédiaire certificative de la production du module A • Evaluation certificative de la production finale du module B, qui, outre les documents graphiques et la maquette intégrera les acquis en représentation et expression développés dans le module A. • La production fait l'objet d'une argumentation orale. <p>Une seule note, globale, est attribuée pour l'unité d'enseignement. Pondération des points de l'U.E. : Module A = 40% , Module B = 60% Seul le module B peut être représenté en session de Q3, les points du module A restant attachés à toutes les sessions.</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Séances de dessin in situ et d'atelier encadrés par les co-titulaires portant sur la recherche et le partage d'informations liées à la question. Les recherches sont effectuées en autonomie par les étudiants. <p>Travail en atelier (encadré par les co-titulaires) et en autonomie autour du sujet d'étude</p>
<p>Contenu</p>	<p>L'objectif de cette unité d'enseignement mène à une prise de conscience du patrimoine DANS un site AU SEIN d'une collectivité et à la justification d'une action. A cet effet, l'unité d'enseignement est constituée de deux modules :</p> <p>Module A: EXPRESSION ET REPRESENTATION Représentation et expression d'un contexte historique et patrimonial en utilisant les moyens conventionnels et artistiques pour explorer, décoder, donner à voir une réalité présente sur le site. L'analyse du site par le dessin d'observation et le temps long du dessin physique ont pour objectif de se mettre dès l'analyse en situation de projet. A la fin de ce module d'analyse du sujet d'étude par le dessin, les étudiants auront identifié et exprimé par un collage un LEVIER capable de produire une vision et une action contemporaine dans le site.</p> <p>Module B : PROJET : DEFINITION ET MATERIALISATION D'UNE STRATEGIE Grâce aux acquis des deux modules précédents, chaque groupe d'étudiants abordera le projet pour agir sur des qualités singulières, cicatrices, contradictions, manques ou ruptures, propices à alimenter une intervention ponctuelle en cohérence avec le contexte architectural et/ou paysager. La démarche proposée aux étudiants est transversale à ces deux modules. Les affichages pédagogiques ont lieu à chaque atelier. Sur base de l'affichage des documents du projet en cours, il s'agit d'une évaluation continue du travail de l'étudiant par les enseignants. L'évaluation certificative a lieu en session sous forme d'un jury constitué des enseignants cotitulaires et d'invités externes ayant une expertise dans le domaine à l'étude.</p>
<p>Bibliographie</p>	<p>BRANDI, C., Théorie de la Restauration, Paris, Monum, Editions du Patrimoine, 2001 CHOAY, Fr., L'allégorie du Patrimoine, Paris, Seuil, 1992 ' 1999 GIOVANNONI, G., L'urbanisme face aux villes anciennes, Paris, Seuil, 1998 RIEGL, A. Le Culte moderne des monuments, Paris, Seuil, 1984 CRAMER, J., BREITLING, S., Architecture in existing fabric, Basel, Birkhäuser, 2007 LAPRADE, A. Les carnets d'Architecture, Paris, Kubik, 2006 Région de Bruxelles Capitale (collectif) Restauration(s) et conservation, Région de Bruxelles-Capitale, 2011 MONUMENTAL semestriel 1, 2013, revue scientifique et technique des monuments historiques, Dossier, Création architecturale et monuments historiques, Paris, Editions du patrimoine, 2013 MONUMENTAL semestriel 1, 2012, revue scientifique et technique des monuments historiques, Dossier, Monuments historiques et création artistique, Paris, Editions du patrimoine, 2012 MONUMENTAL semestriel 1, 2011, revue scientifique et technique des monuments historiques, Dossier, L'objet Monument historique, Protection, conservation, restauration et présentation, Paris, Editions du patrimoine, 2011 PEROUSE DE MONTCLOS J.M. Principes d'analyse scientifique, Vocabulaire de l'Architecture, méthode et vocabulaire, Editions du Patrimoine, Paris, 2011</p>
<p>Autres infos</p>	<p>Le cours de projet d'architecture patrimoine est ouvert aux étudiants du site de TRN sous forme d'une mineure libre.</p>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>LOCI</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en architecture/BXL	ARCB1BA	3		
Bachelier en architecture/TRN	ARCT1BA	3		